



10.2008

TURBULENCES SUR LES MARCHÉS FINANCIERS ET ÉROSION DE LA CONFIANCE

Madame, Monsieur,

Vous avez suivi les développements partiellement dramatiques des marchés financiers depuis octobre de l'année dernière. En septembre de cette année, des données concernant l'impact sur la fortune globale des caisses de pensions suisses ont été publiées. Pour l'année 2008, il a été discuté de pertes entre 30 et 60 milliards de francs, ce qui représenterait une diminution de la fortune de 5 à 10%. Ces données sont imprécises et la période observée n'est jamais clairement déterminée.

Au vu de ces événements, le Conseil de fondation de HOTELA Fonds de prévoyance a ainsi décidé, lors de sa séance du 25 septembre 2008, d'informer les employeurs affiliés sur l'état de leur caisse de pension.

Placement et gestion de la fortune d'après des règles modernes

Après des années de performances négatives suite à l'éclatement de la bulle « nouvelle économie », le Fonds de prévoyance se trouvait à fin 2004 avec un taux de couverture de 89%, soit en sous-couverture. Afin de remédier à cette situation, le Conseil de fondation a défini de nouvelles règles de base pour le placement de la fortune. Elles garantissent une large diversification, une limitation optimale du risque et une gestion certifiée comme professionnelle par des experts externes. Ces nouvelles règles sont appliquées depuis le mois d'avril 2005.

Résultats des placements réjouissants, à l'exception de 2008

La performance moyenne obtenue entre avril 2005 et décembre 2007 est de 5.8% sur 12 mois. Durant les 8 premiers mois de l'année 2008, HOTELA Fonds de prévoyance a enregistré une diminution de la fortune de 5%. A la fin du mois de décembre 2007, le taux de couverture se situait à 97%; depuis lors, il s'est affaibli. Un calcul précis de la situation au 31 décembre 2008 ne sera possible qu'à partir de la fin du mois de mars 2009, car les provisions techniques nécessaires ne peuvent être déterminées qu'en fin d'année.

Examen critique régulier de la politique de placements

Le Conseil de fondation examine régulièrement, et en faisant appel à des experts, la gestion des placements et l'adéquation des règles de base qu'il a énoncées. A l'occasion de sa dernière séance du 25 septembre dernier, il a encore eu l'occasion de se faire une image précise d'une activité de placements très disciplinée et axée sur une limitation des risques. Les règles de base ont été confirmées. Des évaluations externes approfondies sont la base pour une estimation confiante d'une nouvelle amélioration du taux de couverture et d'un retour à un taux au pair (100%) en peu d'années.

Particularités de la structure de l'assurance

Plus de 2'800 employeurs, dont la plus grande partie appartenant au domaine de l'hôtellerie, sont affiliés à HOTELA Fonds de prévoyance. Près de 70'000 collaborateurs, d'un âge moyen de 33 ans, y sont assurés. Vis-à-vis d'eux le Fonds verse des rentes de vieillesse d'une moyenne annuelle de CHF 8'700.- à seulement 1'150 personnes. La fluctuation du personnel dans le domaine de l'hôtellerie étant forte, en conséquence notamment de son caractère saisonnier, les sommes des prestations d'entrée et de sortie dans le cadre du système de libre passage sont relativement importantes, mais réparties entre de nombreuses personnes.

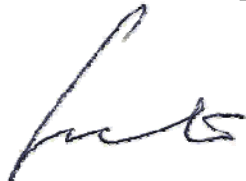
./.

Malgré les marchés financiers négatifs, pas de raison de s'inquiéter

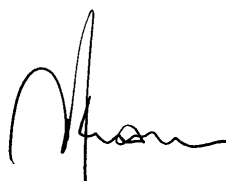
Les particularités de la structure de l'assurance et les résultats à nouveau probants de l'examen de la gestion amènent le Conseil de fondation, suite à une analyse engagée, à la conclusion unanime que HOTELA Fonds de prévoyance bénéficie d'une bonne structure fondamentale. Malgré les résultats actuels négatifs des placements, il n'y a aucune raison de douter de la capacité du Fonds à assumer ses engagements.

Meilleures salutations

HOTELA Fonds de prévoyance



Dr. Ulrich Grete
Président



Jean-Paul Genoud
Directeur Général